

[Communication au colloque international : « Francophonies méditerranéennes (XXI^e siècle) : langues, littératures ». 11 au 13 février 2014, Université Stendhal, Grenoble Alpes. A paraître]

Options d'écriture et actualité des mouvements socio-politiques : Lina, Kmar, Djamila et d'autres...

Christiane CHAULET ACHOUR

Professeur de Littérature comparée et des littératures francophones, Université de Cergy-Pontoise, CRTF-EA 1392

S'inscrivant dans l'interrogation du colloque à propos de la présence et de l'efficacité d'expressions francophones au Maghreb en ce début de XXI^e siècle¹, cette communication se propose de réfléchir à différentes publications de femmes : Lina Ben Mhenni, *Tunisian Girl, Blogueuse pour un printemps arabe*, Kmar Bendana, *Chronique d'une transition* et Djamila Benhabib, *L'Automne des femmes arabes*². Elle contribue donc à une réflexion sur une « francophonie » autre que littéraire, autour du genre qu'est la chronique donnant, sur des sujets sociétaux et politiques brûlants, une autre représentation des pays du Maghreb sans inféodation à une organisation politico-culturelle telle que la francophonie officielle. Nécessairement, nous nous interrogerons sur les frontières ou limites de la littérarité et sur le sens à donner à l'usage du français.

En 2011, Kmar Bendana³, historienne, publie une sélection de ses « blogs » de l'année, de même que la célèbre blogueuse, Lina Ben Mhenni⁴. Djamila Benhabib⁵ est journaliste et essayiste et publie un ouvrage l'année suivante. Toutes ont inauguré ou intensifié leur pratique d'écriture en langue française – sans renoncer à la pratique d'autres langues, l'arabe

¹ Francophonies méditerranéennes (XXI^e siècle) : langues, littératures. 11 au 13 février 2014, Université Stendhal, Grenoble Alpes - Axe 5 de l'argumentaire : « la francophonie à l'aune de l'histoire (révolutions arabes, crises économiques) : quelle place, quel discours et quel avenir pour la langue française ? Quels sont les nouveaux espaces d'écriture et les nouvelles stratégies de communication ».

² Lina Ben Mhenni, *Tunisian Girl – Blogueuse pour un printemps arabe*, Montpellier, Indigène éditions, 2011, 32 p. - Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, textes de l'année 2011 réunis en ouvrage sous ce titre, Tunis, Script Editions, 2011. - Djamila Benhabib, *L'Automne des femmes arabes- Chronique du Caire et de Tunis*, Alger, Koukou éditions, 2012. D'autres articles seront cités au cours de ma communication pour K. Bendana et D. Benhabib.

³ Kmar BENDANA est née à Hammam-Lif en juin 1952. Elle est Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de La Manouba à Tunis (Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National). Outre ses fonctions à Tunis, elle est chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain/ CNRS IFRE /USR 3077 ; elle est membre du comité de rédaction de *IBLA* et *Rawafid* et membre du Conseil scientifique de *l'Annuaire du Maghreb* (IREMAM, Aix-Marseille). Elle a publié de nombreux articles et dirigé des collectifs. En 2012, «Le parti *Ennadha* à l'épreuve du pouvoir», dans *Confluences Méditerranée*, n°82,2012, pp.189-204. Voir aussi, Kmar Bendana, « Lectures de transition », 32-36 ; et « Lendemain d'élection, entre écrire et lire », 201-211, dans « Printemps arabes, le souffle et les mots », *Riveneuve Continents*, Revue des littératures de langue française, n°14, Printemps 2012, Paris, Riveneuve éditions, 231 p.

⁴ Née à Tunis en 1983.

⁵ Reprise de la notice biographique qu'on trouve sur la toile ou à la 4^{ème} de couverture de ses ouvrages : Née en Ukraine d'une mère chypriote grecque et d'un père algérien, Djamila Benhabib a grandi à Oran dans une famille de scientifiques, ouverte et engagée dans les luttes sociales et politiques. En 1994, elle quitte l'Algérie pour la France après la condamnation à mort de toute sa famille par le Front islamique du jihad armé (FIDA). Elle fait des études en sciences physiques, en sciences politiques et en droit international. Journaliste, conférencière et essayiste, elle s'intéresse notamment à l'islam politique, aux droits des femmes et à la laïcité. Elle a publié au Québec, en France et en Algérie : *Ma vie à contre-Coran* (2009) ; *Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident* (2011), *Des femmes au printemps* (2012) ou encore *L'automne des femmes arabes*. Finaliste pour le Prix du gouverneur général du Canada en 2009 et pour le Prix Simone de Beauvoir en 2013, elle remporte le Prix des écrivains francophones d'Amérique en 2010 et le Prix international de la laïcité en 2012. En Algérie, elle est rééditée aux éd. Koukou.

et l'anglais –, pour rendre compte d'un événement totalement inédit, ces fameux printemps arabes de façon générale, et, au cœur de leurs textes, le redimensionnement du combat des femmes.

Travailler sur l'actualité réserve toujours des surprises : cette première contribution à peine achevée, trois autres livres ont paru qu'il était difficile de laisser de côté puisqu'ils vont permettre d'approfondir la réflexion ; les deux premiers publiés par deux écrivaines confirmées, *Tunisie, carnets d'incertitude* de Cécile Oumhani⁶ et *Tunisie – Questions à mon pays* d'Emna Belhaj Yahia⁷. Le troisième qui oblige à déplacer encore le curseur des ouvrages « écrits » en français : celui d'Amina Sboui, *Mon corps m'appartient*⁸. Comme pour le premier corpus choisi, l'objectif n'est pas d'en donner une analyse aussi complète que possible mais d'en interroger l'option d'écriture en langue française. Ces trois derniers ouvrages ne seront abordés qu'en dernière partie de cet article.

I – APERÇUS SUR LES MOTIVATIONS DE L'ÉCRITURE

I.1- Le blog, provocateur de l'événement, l'étincelle – Point de vue de Lina Ben Mhenni

Tunisian Girl revendique un usage militant, sans adhésion à un parti, si ce n'est à la communauté des blogueurs. Lina Ben Mhenni réaffirme, au seuil des extraits de son journal d'après 2011, son statut de « blogueuse » auquel elle ne renoncera pas. Elle détaille les actions qui ont mis l'étincelle à la contestation tunisienne et ont poussé le « dictateur président » à fuir. Ce journal a un double objectif : redonner les faits qui, selon elle, ont permis de sortir de la dictature grâce à l'action des blogueurs ; réaffirmer, après quelques mois de pratique de la liberté, sa volonté de rester ce qu'elle est : « Je suis un électron libre, et je veux le rester. Depuis que j'ai commencé à être active sur Internet, on me dit que ce n'est pas normal que je n'entre pas dans un parti politique. » Or son expérience lui a montré que les partis politiques sont une structure dépassée car ils ne se dissocient pas du pouvoir tel qu'il a toujours été exercé. Elle refuse l'embrigadement, les limites, les protocoles : les blogueurs du cyberspace sont en quelque sorte les sentinelles vigilantes des dérives totalitaires. Ils sont l'incarnation de la liberté d'expression qui, seule, peut garantir la démocratie. Dans cette bataille, si parfois et comme en passant, est posée la question du devenir des femmes, elle n'est pas du tout une question centrale et décisive pour *Tunisian girl* qui prône une lutte commune pour les Droits de l'Homme.

Kmar Bendana dans ses « Lectures de transition » apprécie ce blog comme « une expérience civique » et présente le court texte de L. Ben Mhenni ainsi :

« Expression d'une jeunesse qui se proclame libre des luttes partisans et rejette les anciens leaderships, l'ouvrage augure peut-être d'une nouvelle forme d'action politique qui remet en question l'idée répandue sur l'apolitisme de la jeunesse tunisienne actuelle. Empruntant les modes d'expression de l'époque (l'auteur raconte comment elle découvre le blogging par internet), la jeune génération investit la blogosphère, entre autres parce que cet espace nouveau lui permet de déjouer les bonnes vieilles méthodes de surveillance [...] On parle de deux millions et demi d'internautes tunisiens, leur nombre aurait doublé depuis le 14 janvier 2011⁹. »

I.2 – Kmar Bendana : article universitaire et blog : le partage immédiat mais construit

⁶ Tunis, éd. Elyzad, coll. Sous les remparts, fin 2013.

⁷ Tunis, éd. Déméter, coll. Réflexions et La Tour d'Aigue, éd. de l'Aube, 2014.

⁸ Paris, Plon, coll. Témoignage, février 2014.

⁹ Kmar Bendana, « Lectures de transition », art. cit., pp. 33, 37-38

L'historienne explique très clairement dans son texte introductif, « Faire le pas » – texte que j'aurais pu simplement commenter pour l'objectif de cette intervention –, le cheminement rapide qui a déclenché, dès les premiers événements qui la surprennent et la laissent désespérée, le besoin d'écrire et la sortie publique de cette écriture de l'immédiat : « J'ai rédigé le premier papier au lendemain de la réunion syndicale organisée avec la réouverture de la Faculté des lettres de La Manouba, le 24 janvier¹⁰. » Lisant le texte né de ces notes à sa fille, celle-ci lui en trouve le titre, « Pour que d'autres Bouazizi soient épargnés » et lui conseille de le mettre sur une page Facebook. Réticente, elle l'envoie à *La Presse de Tunisie*. Les réactions nombreuses qu'il suscite l'encouragent à poursuivre et, comme elle le dit, il lui faut encore quelques mois pour qu'elle décide d'ouvrir un blog en juin au bout du 5^{ème} ou 6^{ème} article : « alors que j'avais commencé par observer ce qui m'entourait, j'ai imperceptiblement pris la posture d'essayer de capter si, dans la situation en train de se dérouler, l'histoire et la culture pouvaient avoir un sens, un rôle, une action quelconque¹¹. » L'usage du blog est très différent de celui d'une blogueuse pure et dure ! Habituer à écrire dans la perspective d'une réception différée d'une contribution universitaire – parfois très différée... –, Kmar Bendana prend conscience que l'accélération de l'Histoire ne permet pas, avec les moyens classiques de communication de l'écrit, de participer à l'Histoire en marche. Ecrire dans l'instantanéité de l'événement – ou presque – est le but nouveau qu'elle se fixe. Elle ne renonce pas à faire partager ses lectures mais ce qui la préoccupe surtout, c'est de partager ses analyses et ses désarrois avec le plus grand nombre, dans des délais raccourcis. Elle éprouve néanmoins le besoin de constituer en ouvrage certaines de ces chroniques de l'immédiat, en une reconstitution de l'année 2011 dont la 4^{ème} de couverture dit que c'est « une lecture personnelle d'une réalité nouvelle, survenue avec une violence imprévue ».

I.3 – Le voyage comme une prise de pouls de l'immédiat : Djamila Benhabib

La façon de procéder de la non-Tunisienne de mon corpus est encore différente, même si on note le même souci de « partager » le plus rapidement possible.

Cet ouvrage, D. Benhabib ne peut le concevoir qu'après un voyage. Du Québec où elle vit, elle ne peut capter véritablement ce qui se passe et les traces des printemps arabes. Aussi se rend-elle en Egypte et en Tunisie au printemps 2012. Son projet est clairement formulé :

« Je voulais aller à la rencontre de leurs peuples, capter les émotions de la population, sortir des dépêches de journaux pour saisir à chaud des réalités complexes et contradictoires. Je voulais humer l'air ambiant et cesser de vivre à distance les bouleversements historiques que connaît le monde arabe. Je voulais, surtout, être portée par ce souffle de liberté. Cette liberté, j'ai tenté de la faire vivre dans l'écriture. Parce qu'écrire, c'est pour moi plonger au fond de soi pour y puiser une musique qui n'est pas séparable de celle des autres¹². »

Sa chronique est donc le fruit de ce voyage et même s'il fut bref, elle reste persuadée que cette manière d'aller au plus près des acteurs et de leurs cadres de vie donnent une justesse et une authenticité incontestables.

Il y a donc un différé auquel oblige l'édition en ouvrage mais la rapidité éditoriale atténue ce report. L'autre différé est aussi le livre car il n'est pas disponible comme les blogs.

II – ÉCRITURE ET TRANSMISSION, SAISIR ET PARTAGER « À CHAUD »

¹⁰ Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, op. cit., p. 10.

¹¹ Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, op. cit., p. 12.

¹² Djemila Benhabib, *L'automne des femmes arabes – Chronique du Caire et de Tunis*, op. cit., p.12.

Au cœur des trois démarches d'écriture que nous venons de rappeler brièvement, on constate le même souci de l'immédiateté, de la mise à disposition du lecteur et de l'efficacité. Or, la première efficacité est celle de l'outil de communication, ici, le français. Aucune d'elle ne perd de temps à revenir sur le sempiternel débat, « faut-il ou non écrire en français ? ». Comme je l'ai rappelé précédemment, elles naviguent d'une langue à l'autre ; elles sont à l'heure de l'échange planétaire et se mettent en dehors des frilosités des discours identitaires. On notera simplement à ce sujet, l'indication de Kmar Bendana : « la publication des versions arabes de deux de ces textes, demandées par les revues *Transeuropéennes* et *Naqd* [...] élargissent l'audience de cette chronique¹³. » Le plurilinguisme est vu comme un plus et non comme un duel ou comme une guerre des langues. Le véritable apport est le contenu des textes.

II.1 - Une langue efficace

Une analyse stylistique des trois textes – que je ne ferai pas en détail... -, montre que si on a des écritures claires et directes et un usage de la langue maîtrisé, on ne peut parler d'effets personnels de style ou de recherche de subtilités métaphoriques. Les auteures affichent un bien écrire dont l'objectif est de rendre la lecture plus efficace, de mettre en quelque sorte la fonction poétique du langage au service de la fonction d'interpellation et de conviction.

Elles recherchent une efficacité associée à la brièveté selon le schéma : le fait, son analyse, sa portée. L'anecdote est privilégiée car elle illustre et parle au lecteur et donne un goût d'authenticité du type, « c'est bien arrivé à quelqu'un », « je l'ai observé ». Elles sortent ainsi l'anecdote de son côté accessoire, pour en faire le révélateur de l'intérêt général.

On remarque que le français, dominant dans ces textes, côtoie les autres langues de façon particulière chez chacune d'entre elles : le titre de la plaquette de Lina Ben Mhenni en trois langues en est un exemple éloquent. Lorsqu'il y a traduction vers l'arabe ou l'anglais, il y a un redoublement de l'impact des idées puisque l'éventail des lecteurs s'élargit. Mais on peut penser que l'usage dominant du français participe à l'internationalisation de leurs « tribunes » qui entendent donner le point de vue de l'intérieur pour contrer des interprétations biaisées des médias étrangers.

Ainsi, plus encore peut-être que le geste littéraire en langue française, ce type de texte montre un usage choisi, délibéré et décomplexé du français, un moyen de communication beaucoup plus qu'une marque d'identification. La bloggeuse et surtout la chroniqueuse utilise volontiers ses propres impressions pour capter son interlocuteur selon le schéma bien connu qui veut que l'affichage de la fonction émotive entraîne l'implication de la fonction conative qui est la réponse du « tu » au « je » qui l'interpelle ; il y a d'ailleurs, de nombreuses incises d'interpellation. Un simple exemple mais qui pourrait être multiplié sur les trois textes. Arrivant à Tunis, Djemila Benhabib note, après des titres-chocs, « Tunisie : le souffle altéré d'une révolution rouge soleil » et « Le niqab de la sédition à la Mnouba » :

« A Tunis, je ne suis qu'un cœur battant. Une espèce de curiosité sur deux pattes, sensible à tout ce qui m'entoure. J'ai l'impression de porter en moi l'espoir infini d'un nouveau monde. Je flotte dans une immensité sans fin¹⁴. »

II.2 – Une interprétation personnelle et immédiate et fondée sur une antériorité d'analyse : éloge de la chronique

Dans l'introduction à la publication de son ouvrage, *Chronique d'une transition*, Kmar Bendana analyse très finement le sens que l'on peut donner à l'immédiateté de la chronique,

¹³ Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, op. cit., p. 12.

¹⁴ Djemila Benhabib, *L'automne des femmes arabes*, op. cit., p. 93.

la manière dont, subrepticement, son désir d'écrire en collant au présent s'est progressivement transformé, non dans sa forme immédiate mais dans son fond :

« Tout en étant branchée sur les événements, je me suis mise à utiliser mes références d'historienne, quand elles me semblaient utiles, pour rappeler l'antécédence d'un fait, trouver la parenté avec un événement, comparer un terme récent avec un plus ancien. Sur le mode intuitif et sans travail de documentation ni d'enquête, cette écriture sur le présent a commencé à se raccorder au passé¹⁵. »

L'ouvrage qu'elle en tire, elle le titre « chronique » ; c'est aussi le sous-titre de Djemila Benhabib. Elle emprunte par là une voie classique que les écrivains-journalistes, les voyageurs ou les divers témoins d'un événement ou d'une période mouvementée ont empruntée avant elles, ne cherchant pas, là également, à innover dans la forme puisque l'essentiel est le message à transmettre. Si l'on prend quelques occurrences de la définition de la chronique, on peut en retrouver les caractéristiques dans ces trois textes et surtout dans le second et le troisième :

1-Recueil de faits historiques, rapportés dans l'ordre de leur succession.

2-Au singulier : l'ensemble des nouvelles qui circulent.

3-Partie d'un journal consacré à un fait particulier

On ne pourra retenir le 1, véritablement que pour Kmar Bendana et, en partie pour Lina Ben Mhenni. Le 2 les concerne toutes les trois et le 3 ne concerne que Kmar Bendana.

Il est évident que la plus difficile à classer dans les catégories habituelles est la bloggeuse, ce qui doit alerter sur ces nouvelles expressions francophones dans nos travaux de recherche. L'objectif n'est pas de chanter l'émergence d'une parole libre mais d'observer, de comprendre et de réfléchir au comment participer. Comment peut-on réagir à ces envolées lyriques de Lina Ben Mhenni ? :

« Notre combat s'est internationalisé, des cybernautes de partout avaient les yeux tournés vers la Tunisie, vers nos actions. Les Anonymous, un groupe de cyberpirates internationaux, nous livrèrent un beau cadeau le 2 janvier 2011 au soir, en débarquant sur le Net précédés d'une lettre d'avertissement postée sur leur site à l'attention du gouvernement tunisien. La lettre portait ce titre "Opération vengeance" surmonté d'un bateau de flibustier battant pavillon à tête de mort et ce petit refrain pour finir : "Nous sommes les Anonymes ; les avatars en colère de la liberté d'expression ; nous sommes le système immunitaire de la démocratie"¹⁶. »

Ou encore :

« Quelle route nous avons parcourue avec nos écrans, nos blogs, nos réseaux sociaux pour seules armes ! Quelle route, oui, depuis mon blog *Nightclubbeuse*, qui était devenu un moment *Crazy thoughts*, puis que j'avais rebaptisé *Tunisian Girl*, suite à une discussion avec un ami mauritanien, en en 2009, pendant le deuxième Meeting des blogueurs arabes à Beyrouth !¹⁷ »

On ne peut ni négliger ni idéaliser ces nouvelles formes de « mondialisation » de la communication et des luttes sociales et les gouvernements le savent bien qui les surveillent de près.

II.3 – Les femmes au cœur des révolutions arabes

¹⁵ Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, op. cit., p. 12.

¹⁶ Lina Ben Mhenni, *Tunisian Girl...*, op. cit., p. 16.

¹⁷ Lina Ben Mhenni, *Tunisian Girl...*, op. cit., p. 24.

La question du féminisme

Si la guerre virtuelle a mis en avant Lina Ben Mhenni, les réflexions peu approfondies qu'elle livre ne manifestent pas une focalisation sur la question des femmes, même si, lorsque cela s'impose, à tel ou tel moment, il y est fait allusion.

Par contre, les deux chroniqueuses en font une question centrale. Djemila Benhabib, connue pour ses ouvrages précédents et particulièrement *Ma vie à contre-Coran*, déclare dès la p. 11 : « Car il faut bien convenir que c'est en poursuivant mon rêve de l'égalité entre les hommes et les femmes que j'ai parcouru ces deux grands pays. » Et la suite de sa chronique ne manque pas d'illustrer cet engagement.

Dans un article d'août 2012, Kmar Bendana pose la question d'un « Féminisme en transition ?¹⁸ », donnant son analyse d'historienne sur le vote de la commission *Droits et Libertés*, à propos de la notion de « complémentarité » des deux sexes : « Les développements introduits par les députées d'Ennahdha enserrent le rôle de la femme dans la famille et la patrie, limitant ainsi l'espace des libertés individuelles des femmes. » Elle retrace donc l'histoire du féminisme en Tunisie, distinguant le féminisme bourguibien qui a permis « l'image pionnière de la société tunisienne dans le domaine du droit des femmes » et explique, en partie, « la vitalité féminine du soulèvement tunisien, sa mixité spontanée. » A ce féminisme d'Etat, s'est opposé, au début des années 1970, « un activisme associatif¹⁹ », légalisé en 1989. Ce féminisme de résistance a pesé sur le féminisme d'Etat. Mais ils étaient tous deux « égalitaires dans la lettre et l'esprit ». Pourtant ils n'ont pas empêché que se pose, dans la mouvance de janvier 2011, « la participation féminine à la vie politique. »

Il y a donc lieu de se demander si cette « complémentarité » des rôles féminins/masculins suppose « réciprocité » et « interchangeabilité ». Si le parti Ennahdha a dit qu'il ne toucherait pas au CSP²⁰, la tension sociale est vive car toutes sortes de signes montrent la remise en cause des acquis des femmes. La femme est un « maillon vulnérable » et une citoyenne « de second rang ». On constate « un retour en arrière sur les droits individuels. » Le « féminisme islamiste » montre-t-il sa raison d'être dans le champ politique en introduisant la « complémentarité » ? La nouvelle Constitution doit être scrutée pour répondre à de telles questions.

L'exemple d'Amina Tyler

Il est très parlant dans la perspective de notre intervention.

Le 1^{er} août 2013, Lina Ben Mhenni lance un des premiers tweets pour annoncer la libération d'Amina Sboui. Linna Ben Mhenni, présidente du comité de soutien de la Femen tunisienne a été, en bonne bloggeuse, très active : « Nous avons décidé de mobiliser large pour sortir Amina de sa prison », a-t-elle assuré lors d'une conférence de presse tenue par le comité de soutien d'Amina Sboui, le 18 juillet, au local du Syndicat National des Journalistes Tunisiens. Elle précise qu'« après avoir usé de tous les moyens pacifiques, les mouvements de protestation pour soutenir Amina pourraient connaître une escalade dans les prochains jours, ajoutant que les fausses accusations portées contre Amina pourraient prolonger le délai de sa détention à 14 mois ou plus et constituent une atteinte à la liberté d'expression²¹. »

Il y a bien là des prises de position et des actions. Mais quelles analyses ?

¹⁸ Kmar Bendana, « Féminisme en transition ? », Hammam-Lif, 4 août 2012, parue dans *La Presse de Tunisie*, 6 août 2012, p. 6.

¹⁹ Cf. AFTURD (Association de la Femme Tunisienne pour la Recherche et le Développement) et ATFD (Association Tunisienne des Femmes Démocrates).

²⁰ CSP = Code du Statut Personnel.

²¹ <http://www.leconomistemaghrebin.com/2013/07/18/nouvelles-accusations-contreaminasboui/#sthash.JKLQ36B5.dpuf>

Dès le 15 avril 2013, Djemila Benhabib publiait un long article, « Amina, ta liberté, c'est aussi la mienne, la vôtre et la nôtre ! » dans un quotidien algérien, *Le Soir d'Algérie* où elle analysait le geste d'Amina dans le contexte des sociétés arabes et des fameux printemps. Se plaçant dans une perspective personnelle et historique, elle retraçait son propre désir de liberté en Algérie, le temps qu'elle a mis à l'exprimer, tout en ayant engrangé une admiration pour les luttes antérieures et un encouragement chez ses aînées de la guerre de libération et d'autres aussi à travers le monde. Elle situe alors ce geste d'Amina dans la lutte des femmes contre les islamistes, quel que soit le nom qu'ils portent, rêvant « de faire reculer de 14 siècles les aiguilles du temps. » Concernant les femmes, ils sont appuyés, plus ou moins ouvertement par les forces conservatrices qui espèrent « tenir en laisse » les femmes. Associant le geste d'Amina à celui d'Alia Magda Ehmahdy, Egyptienne de 22 ans, elle pose la question : « Qu'y a-t-il de si honteux à s'approprier son corps ? » Pour elle, qu'elles aient choisi leur corps comme lieu de résistance est juste car « dans le monde où elles vivent, le corps de la femme sent toujours le souffre, et il n'est jamais vraiment le sien [...] En ce sens, la négation du sujet sexuel se traduit par la négation du sujet citoyen. » Ainsi, ce dévoilement est une manière de « cheminer vers la liberté ». Djemila Benhabib explique aussi que les sociétés où vivent ces deux jeunes femmes sont dans des contradictions : une part d'elles veut l'émancipation des femmes, l'autre, le maintien de la structure patriarcale. Ce n'est qu'en travaillant à l'épanouissement de l'ensemble de la société que les révolutions arabes iront jusqu'au bout de ce qu'elles ont fait espérer pour l'égalité citoyenne.

Kmar Bendana réagit, quant à elle, sur son blog, le 18 juin 2013, en précisant que son texte est inspiré « par la position et les mots d'Hélé Béji (*Le Monde* du 16-17 juin 2013²²), dont l'écriture et la vision font écho à ce qu'elle pense « d'une "affaire" très importante pour la signification et les suites de la "Révolution tunisienne". » Comme l'a fait Djemila Benhabib, elle réfléchit à cette mise en avant du corps, avec une appréciation légèrement différente : « nous sommes devant une expression nouvelle et désespérée qui rejoint un combat de fond, qui concerne le monde entier, celui du corps de la femme comme lieu de péché et objet de possession. » Il faut soutenir Amina pour « minimiser » les risques qu'elle encourt, même si le message qu'elle lance est ambigu. Les avis dans le camp démocratique sont loin d'être unanimes ; beaucoup sont « gênés par le choc d'une poitrine dénudée²³. » Elle poursuit : « La question devant laquelle nous met Amina est humaine et son acte est politique, d'un genre tout à fait inédit, propice aux malentendus car il radicalise le langage de la contestation. » Il faut poursuivre les explications. « Nous n'avons pas le droit de laisser tomber Amina » car sa « colère pacifique devrait nous amener à réfléchir aux façons dont on peut apaiser une jeunesse impatiente de récolter les fruits d'une révolution qui mérite d'être poursuivie. Ne coupons pas les ailes à ceux qui, comme elle, ne font que se mettre en danger. Ils nous alertent sur le souffle à garder pour que la Tunisie continue à avancer vers la liberté de chacun et la dignité de tous. »

Mon propos n'est pas ni de synthétiser ni de conclure sur cette « affaire » mais de montrer comment l'option d'écriture pour alerter le plus vite possible l'opinion en transmettant des

²² Hélé Béji, « Amina, l'histoire en marche » : « Comme tous les gestes de rébellion solitaire, inquiétants pour la société parce qu'ils touchent à la puissance tacite des bienséances, et dont la souffrance intime brille d'un sens qui n'est visible que pour son auteur, quand il pense obéir à une voix impérieuse pour le salut de tous, le cas d'Amina a plongé les Tunisiens, des plus conservateurs aux plus libéraux, dans les contradictions confuses de leur Révolution. » Suit une argumentation complexe et fine qui doit être analysée dans un autre travail.

²³ Notons que cette ambivalence des avis n'est pas propre à la Tunisie et concerne, de façon générale, les actions des Femen dès lors qu'on interroge des féministes en France, par exemple, dans des entretiens, débats, etc. Elles soutiennent, le plus souvent, mais avec beaucoup de réserves et de questions. Se dégage actuellement une sorte de catégorisation autour du sein dénudé : le sein érotique, le sein maternel et, dans le cas des Femen, le sein politique que l'art avait déjà utilisé mais... en représentations iconographiques, il ne posait problème à personne.

commentaires à vif, et qu'elle continue à être utilisée, au-delà de l'année 2011 dans une réflexion en évolution sur le féminisme.

Des femmes actrices en lieu et place des « femmes comme arme²⁴ »

L'immédiateté ne peut faire oublier les apports antérieurs qui ont aussi pris le pari de l'efficacité et de la brièveté sans céder à la facilité. On peut penser à l'ouvrage de 2007 de Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, pour mieux cerner l'apport de nos trois blogueuses-chroniqueuses puisqu'elle aussi, sans mettre de côté l'érudition²⁵, optait pour une démonstration ramassée et simplifiée dans le but, sans doute, de toucher un plus large public. Distinguant un modernisme sans modernité, Sophie Bessis sortait le débat de l'opposition binaire tradition ≠ modernité qui ne correspond plus à l'évolution des sociétés arabes, en avançant l'idée d'une réinvention de la tradition en empruntant des éléments de l'actuel, instaurant :

« Une tradition "récente", cet oxymore résumant une partie des contradictions que connaît aujourd'hui le monde arabe. Tout cela fabrique un monde moderne, non pas gagné à la modernité, mais situé dans la contemporanéité, ayant intégré les codes et les outils de cette dernière et revendiquant officiellement, à quelques rares exceptions près, son inscription dans l'actuel²⁶. »

En cinquante ans, les femmes se sont rendues visibles dans l'espace public même si la rue est encore le domaine des hommes ; conjointement, elles ont lâché sur leur revendication d'égalité dans les sphères publiques et privées, gagnant sur d'autres terrains qu'on ne peut plus nier.

Dans le face à face entre les sociétés arabes (« l'Orient ») et les sociétés occidentales, la femme est un enjeu, comme elle le fut du temps des colonisations où chaque camp faisait de son inscription dans son discours, la pierre de touche de son argumentation. Mais :

« Ce qui différencie les deux époques, c'est qu'elles sont, plus qu'avant, les actrices des luttes qui se livrent, et n'entendent plus en laisser le monopole aux hommes des deux bords. Et le voile encore, au centre de la bataille, est vu ici comme la preuve infâmante de l'antique arriération, là, comme l'ultime ligne de défense d'une identité plus menacée que jamais, et dont le statut des femmes reste la meilleure mesure²⁷. »

III – PROLONGEMENTS

III.1 - d'une époque à l'autre – D'un pays à l'autre

« J'ai le sentiment que l'histoire n'est pas bonne pédagogie. Curieusement, l'option islamiste qui s'est imposée en Iran, pays de philosophes et de poètes, et dans une moindre mesure dans mon Algérie de lavande et de mimosa, aussi bien par la violence que par la légitimité des urnes, n'est qu'un vague souvenir que personne n'évoque²⁸. »

²⁴ Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 32. Née en 1947 à Tunis. Par cette expression, Sophie Bessis entend la femme comme objet de discours qui s'affrontent dans les sociétés.

²⁵ J'entends par là le recours à des travaux antérieurs dans différents domaines, à ne pas se contenter de l'ici et maintenant.

²⁶ Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, op. cit., p. 18.

²⁷ Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, op. cit., p. 37.

²⁸ D. Benhabib, op. cit., p. 19.

Comment ne pas repenser, lorsqu'on est Algérienne, à la fin de l'année 1991 et au début de 1992, avec le FIS, victorieux aux élections ? Le groupe auquel j'appartenais, le groupe Aïcha, sonné par les résultats, a trouvé alors une sortie pour respirer, en écrivant de courts textes, à chaud, sur la manière dont chacun et chacune avait vécu l'événement. Cela s'est fait le 13 janvier 1992, à l'oral. Nous avons procédé ensuite à une transcription à l'écrit de nos propos et nous avons distribué ce petit fascicule sous le titre « Instantanés », le 8 mars 1992, sous forme de micro-édition. J'y repensais en lisant la chronique de Kmar Bendana « Lendemain d'élections – Entre écrire et lire », le 24 octobre 2011. L'historienne propose alors une première analyse de ce vote et de ses résultats. Reprenons quelques remarques concernant les femmes :

« Et les femmes ? [...] Dans la Tunisie d'aujourd'hui, il est difficile d'imaginer l'avenir sans elles. [...] les nahdhaouis²⁹ [...] accepteront-ils la règle de féminisation de l'espace public qui s'est imposée ? [...] On s'est habitués à considérer l'islamisme à l'aune du port du voile pour les femmes [...] S'en prendre au voile des femmes et chasser Ben Ali ne suffisent pas. Autre chose est que cette société évolue vers une réalité moins machiste, moins explosive, politiquement éduquée, en tout cas plus variée, non unanimiste, surtout pas clivée en deux³⁰. »

Elle conclue : « Après la joie d'aller voter, il faut digérer les chiffres plus mornes des urnes. Ecrire sert au moins à ne pas se décourager, à ne pas se laisser aller. »

Cette mise en parallèle permet de mettre l'accent sur le moyen de diffusion plus que sur la manière d'écrire : si les blogs existaient en 1992, il est évident que les textes d'Algériennes sur le vote de décembre 1991 auraient trouvé une diffusion plus rapide et plus large, donc plus visible, que ne l'ont permis les moyens artisanaux que nous utilisons. Aurait-ils eu plus d'efficacité ?

Mais il est vrai qu'en retour, la rapidité et la facilité de la mise des mots sur la toile doivent avoir une incidence sur l'écriture. Ce qui est sûr, c'est que même dans l'urgence, l'intérêt d'un blog – en dehors des actions collectives qu'il déclenche et permet –, dépend de la personne qui le tient.

III.2 - Des carnets poétiques et des narrations-essais : Cécile Oumhani³¹ et Emna Belhaj Yahia³²

Ces deux « chroniqueuses », à leur manière, sont des écrivaines confirmées dont les fictions ont interpellé, sans que ce soit leur objectif premier, la société tunisienne à différentes étapes depuis l'indépendance. Lorsqu'on lit leurs textes ici convoqués, on retrouve immédiatement la musique de leur style et leur manière de procéder à l'interpellation du réel dans l'écriture.

La musique de Cécile Oumhani est poétique et ses *Carnets d'incertitude* ne dérogent pas à cette dominante. Courts extraits qui se succèdent chronologiquement de décembre 2010 à août 2013, ils reprennent, nous a-t-il semblé dès notre première lecture, des notes prises au

²⁹ Militants du parti Ennahdha.

³⁰ Kmar Bendana, art. cit., p. 207-208.

³¹ Présentation de l'éditeur : Poète et romancière, Cécile Oumhani, née à Namur (Belgique), vit actuellement en région parisienne. Nourrie de lieux et de cultures autres, elle entretient un lien affectif particulier avec la Tunisie. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Le café d'Ilika*, prix de l'ADELF (Association des Ecrivains de langue française), 2009, *Une odeur de henné*, poche, prix Grain de sel, 2012, *L'atelier des Strésor*, mention spéciale du prix Gitanjali et prix de la Bastide 2012, romans parus aux éditions Elyzad. Par ailleurs, elle collabore aux revues *La Traductière*, *Babelmed* et la revue américaine en ligne *Words Without Borders*. Elle est également membre du comité de rédaction de *Siècle 21*.

³² 4^{ème} de couverture des éditions de l'Aube : née à Tunis (Tunisie) en 1945, elle est philosophe et écrivain. Elle est l'auteur de plusieurs romans, dont *L'Etage invisible* (éd. J. Losfeld) et *Tasharej* (éd. Balland).

jour le jour dans la brûlant de l'événement ou, pour reprendre un titre à A. Laâbi, dans « la brûlure des interrogations ». Mais également, on sent une réorganisation. Ainsi, le seul moment où la chronologie n'est pas respectée, c'est au début de l'ouvrage : « décembre 2010 – Juin 1976 – La première visite après une très longue absence » dont on saura qu'elle a lieu en octobre 2010. On lit ici la volonté de Cécile Oumhani d'ordonner ses *Carnets* en fonction d'une trajectoire personnelle et conjugale – ainsi le nom de son mari revient très souvent dans un partage du désarroi et de l'espérance³³ –, un vécu intime d'une expérience nationale sous le signe d'un départ douloureux en 1976 et d'un retour difficile par étapes. Entre l'énonciatrice et la Tunisie, à travers proches et amis, c'est la distance de l'exil, présente, qui donne à la fois, frustration – ne pas être sur place pour vivre les événements – et lucidité d'une certaine façon. Cécile Oumhani livre la composition de cet ouvrage :

« À partir de décembre 2010, j'ai été complètement requise par ce qui se passait. Impossible de me replier dans l'imaginaire alors que ce qui se passait dépassait toute fiction. Ecrire, rendre compte... J'écrivais au jour le jour de courts textes dont je pensais qu'ils seraient des proses poétiques. Le monde que nous avons connu volait en éclats. Cela remettait tout en question : notre vie qui s'était déroulée ici depuis 1976, ma façon d'écrire... La revue *Words Without Borders* m'a aussi demandé début février 2011 de témoigner de ce qui se passait. J'ai alors écrit directement en anglais un court témoignage avec des entrées datées. Ensuite les proses poétiques et le témoignage se sont croisés avec les carnets que j'ai effectivement tenus par périodes jusqu'à août 2013. Je les ai d'ailleurs repris lors de mon récent séjour en Tunisie en février 2014. Elisabeth Daldoul a vu certaines proses poétiques que j'ai lues dans des rencontres poétiques à Marseille et à Paris et elle me les a demandées. J'avais pensé qu'elles concerneraient plus un éditeur de poésie. Mais elle venait de commencer la collection "Sous les remparts" (allusion à un café littéraire de Tunis très actif dans les années 1930) pour des textes de ses auteurs qui ne seraient pas des romans³⁴. »

On voit ici comment l'écrivaine change de posture – nous le reverrons plus loin en sollicitant Roland Barthes – sans renoncer à son mode d'intervention poétique. L'immédiateté se conjugue avec la réorganisation et la distance pour offrir au lecteur une méditation poétique. On constate aussi que, comme pour les écrits vus précédemment, la langue d'écriture n'est pas un problème puisque, comme toujours, l'écrivaine peut passer de l'anglais au français. Nous donnerons un seul exemple pour faire écho au point intitulé précédemment, « Amina Tyler » :

« 16 mars 2013

Jeune femme éprise de vie et de liberté. Fièvre,
enveloppée d'impudence pour défendre la beauté
d'un souffle. Celui que d'autres veulent étouffer.
Silhouette jaillie de l'ombre, dressée dans la
nudité d'une photo postée sur Facebook.

Amina.

Jasadi melki, laysa charafu ahadin
Mon corps m'appartient, il n'est l'honneur de
personne
Mots tracés au feutre noir à même sa chair. Au
plus près d'elle-même et de son impérieux désir.

³³ « Ces événements inouïs nous ont renvoyés tous les deux à la décision qu'il a prise de quitter son pays en 1976, alors que nous nous y étions installés pour y vivre. Rester quinze ans sans revenir n'est pas anodin. La chute du régime a fait resurgir tout ce passé. » Entretien cité note suivante.

³⁴ Réponses inédites de Cécile Oumhani à mes questions, début mars 2014, dont je la remercie vivement.

Un avenir meilleur.

Amina.

Avec la ferveur d'un élan épelé vers demain.

L'aube tissée de tous les possibles³⁵. »

Il n'est pas besoin d'insister sur la différence des textes de Djemila Benhabib, Hélé Béji, Kmar Bendana et celui-ci.

La musique d'Emna Belhaj Yahia est plus philosophique. En cinq chapitres, elle traite de différentes questions qui renvoient peu aux événements 2011-2013 comme les autres textes étudiés. Elle suit un schéma repris les cinq fois : partir de quelque chose qui lui est arrivé ou qu'elle a observé et réfléchir, à la fois en diachronie et en synchronie sur l'évolution du pays. Ainsi, par touches successives, elle nous livre le parcours d'une génération, la sienne. La première anecdote concerne son âge et le fameux fossé des générations : ouverture pour faire réfléchir à la Tunisie actuelle. La seconde, ce qu'elle nomme « la scène fondatrice », dans les années soixante, est particulièrement éloquente : jeune étudiante, heureuse à Paris dans un milieu révolutionnaire où elle se mouait comme un poisson dans l'eau, elle déambule au boulevard Saint Michel avec copains et copines ; tout à coup en sens inverse, elle voit arriver une cousine de sa mère et sa fille en train de faire du lèche-vitrine... Panique à bord, affolée, elle traverse, rentre dans une boutique pour leur échapper. Bien entendu, elle s'interroge sur sa fuite :

« Ce que tu n'as pas pu supporter et qui t'a fait fuir, c'est, de toute évidence, la rencontre de deux mondes différents, opposés, avec toi au milieu, ne sachant auquel tu appartenais, ou sachant plutôt que tu appartiens aux deux [...] L'échange n'est pas de mise, les passerelles absentes, le dialogue impossible³⁶. »

Elle fait alors une analyse tout en précision et en douceur des antagonismes et des négociations depuis l'indépendance dans la vie de chaque Tunisienne.

Viennent ensuite les propos entendus dans une émission critiquant l'école de l'indépendance dont elle va rappeler ensuite tous les acquis qu'elle a représentés. Puis les propos de Chahnèz, la jeune femme qui vient l'aider pour la maison, qui répartit les maris en deux catégories : les hommes qui boivent et les hommes qui prient ; pour cette jeune femme qui a pourtant résisté au port du foulard, le choix est fait, sans hésitation, pour les seconds. Vient ensuite le rappel de son parcours de militante. C'est à partir de tout ce vécu que se greffent des analyses, toujours accessibles, jamais jargonantes, obligeant à réfléchir en dehors de « l'urgence » ou, plus exactement, transformant le sens que l'on donne à ce mot, en une page qui apparaît comme illustrative de la démarche d'ensemble et peut-être, de tous ces textes sur lesquels cette contribution tente de réfléchir :

« [...] Tu découvres à présent que l'urgence est une idée neuve, dans ton pays. D'où vient-elle ? Tu cherches. Peut-être de l'articulation qui relie sentiment d'être concerné et sentiment d'une très forte accélération du temps. A lui seul, aucun des deux n'est opérant. Ils peuvent même figurer séparément, tantôt l'un tantôt l'autre, dans des contextes sur lesquels ils n'ont aucun impact. Leur effet reste dans ce cas purement rhétorique. C'est seulement la combinaison des deux qui devient agissante. A cette combinaison, qui te paraît féconde, tu viens de donner un nom : urgence. Urgence de quoi ? Réponse immédiate : de comprendre. Comprendre pour parler, pour agir, sans doute ? Non, comprendre, point à la ligne. Beaucoup de choses en découleront, certes, de façon

³⁵ La citation respecte la disposition de la page pour faire sentir la recherche formelle, au-delà des mots. Cf. *Tunisie, carnets d'incertitude*, op. cit., p. 121.

³⁶ E. Belhaj Yahia, *Tunisie – Questions à mon pays*, op. cit., p. 47.

naturelle : parler, agir, mais aussi imaginer, travailler, échanger, créer, aimer, mieux vivre et mieux mourir. En un mot comme en mille, désir de comprendre³⁷. »

Il est évident qu'on a ici un texte très concerté, très construit, refusant l'immédiateté de l'actualité comme fil directeur à suivre, sans la contourner pourtant mais jouant le jeu de séquences autobiographiques pour entrer résolument dans les contradictions du « printemps » tunisien³⁸, embrassé sur le long terme.

III.3 – Amina Sboui, *Mon corps m'appartient... mais son expression ?*

Ce témoignage³⁹ qui paraît début mars 2014 est relayé par les médias qui "comptent" dans le paysage français pour le grand public : entretien à France Info, passage à l'émission de Laurent Ruquier, « L'Emission pour tous », le jeudi 13 mars⁴⁰. Il serait intéressant d'en décrypter la mise en scène et le déroulement. En ce qui concerne l'interrogation qui sous-tend cette contribution, on s'attardera sur les moyens linguistiques de transmettre son expérience par l'intéressée.

Celle qui a contribué à l'écriture, Caroline Glorion, est réduite à une simple mention qui accompagne en italiques, à l'intérieur de l'ouvrage et une seule fois, le nom de celle qui est censée être l'auteure. La question qu'on se pose toujours face à ce type de publication est celle de l'écart entre le contenu et son expression. Comment le livre a-t-il été fabriqué ? Amina Sboui a-t-elle été enregistrée et la rédactrice a-t-elle remis de l'ordre dans ses propos et proposé un « ordre » qui est justement celui que nous lisons ? Il serait utile d'avoir ces informations car la manière de présenter entraîne nécessairement la manière de comprendre. L'histoire des écritures regorge de ces « collaborations » peu commentées, attribuant au sujet témoin le résultat de son témoignage.

Dans la perspective de ces « francophonies du XXI^e siècle » qui est la nôtre ici, il est patent qu'Amina Sboui n'est pas très à l'aise en français : ainsi, lorsqu'elle ne répond pas aux questions, ce n'est pas par manque de réparties – on voit ou entend une fille plein de vie et d'idées – mais par manque de "langue". On se demande, lorsqu'elle est interrogée, pourquoi

³⁷ E. Belhaj Yahia, *Tunisie – Questions à mon pays, op. cit.*, p.14.

³⁸ Dans un article précédent, « Printemps arabes et Droits des femmes : un nouvel hiver pour les femmes ? » dans *Littérature maghrébine et comparée*, n°7, juin 2013, revue de la CCLMC, Université de Rabat, « Les soubresauts socio-politiques dans le monde arabe et leur impact sur les médias, la (les) littératures (s) et la pensée », j'ai analysé son dernier roman, *Jeu de rubans*, en écriture au moment de décembre 2010 et qui ne cède pas à l'urgence de l'actualité tout en touchant des questions sociétales et féministes très importantes. En ligne sur mon site : <http://www.christianeachour.net>

³⁹ On note sur la page de titre intérieure (et non en couverture) : avec Caroline Glorion qui n'est pas incluse dans les remerciements de l'auteure, Amina Sboui. On peut rappeler rapidement que Caroline Glorion (informations relevées sur le net) est journaliste, documentariste et écrivain. Elle a longtemps été grand reporter à France 2, s'intéressant aux sujets relatifs aux droits de l'homme, à l'exclusion et plus largement au champ social. Elle fut responsable éditoriale du Téléthon avant de devenir consillère de programme à l'Unité documentaire de France 2. Caroline Glorion est l'auteur de très nombreux films, et a signé sa première fiction avec *Joseph l'insoumis*, diffusé le mardi 18 octobre 2011 à 20h30 sur France 3, inspiré de la vie du Père Joseph Wrésinsky, fondateur d'ATD Quart Monde. Elle a signé de nombreux ouvrages comme un essai sur *Geneviève de Gaulle Anthonioz – résistances*. Ou des ouvrages auxquels elle a contribué comme, *Parole d'Israélienne, langue promise sur une terre maternelle*, de Tsvia Walden. Ces différents livres sont édités chez Plon.

⁴⁰ Cette émission – qui va être suspendue pour une audience insuffisante – a produit sur son plateau le jeudi 13 mars une belle jeune femme, Amina Sboui en tee-shirt soigneusement choisi pour camper l'icône, puisqu'y étaient dessinés deux seins avec un effet de relief et deux croix rouges sur les tétons ; en short avec un collant noir. Celles et ceux que Ruquier nomme ses « pensionnaires » lui posent des questions comme si elle était une femme politique. Le public la connaît peu et quand il est question d'avoir envie ou non de lire son livre, il se partage entre 69 oui et 55 non. Manifestement, comme c'était le cas déjà dans l'entretien de France Info, Amina Sboui a du mal à répondre aux questions posées si ce n'est aux questions attendues auxquelles elle a sans doute été préparée : la réaction de ses parents, qui l'a aidée à venir en France, son retour possible en Tunisie, etc.

elle ne parle pas en arabe en étant traduite car elle aurait alors, semble-t-il, toute latitude pour exprimer ce qu'elle a à dire. A toutes ces questions, nous n'avons pas de réponses.

Néanmoins, il est utile d'avoir ce recul sur les moyens linguistiques pour exprimer ce que l'on veut exprimer lorsqu'on lit ce témoignage. Il est composé de sept chapitres aux titres simples et suggestifs : « Par où commencer – L'ouragan – Toute petite déjà... – Ma révolution tunisienne – La gueule de bois – La Tunisie est un pays laïque. Ses femmes sont libres – "Liberté, dignité, justice sociale" ». Il n'est pas chronologique et attaque d'emblée par ce qui doit accrocher le lecteur en France : les photos aux seins nus. On a alors un récit daté et explicatif des décisions prises par la jeune fille : comment à partir de photos d'Indiennes manifestant nues contre le viol, vues sur internet, elle a engagé une recherche sur google et trouvé plus d'informations :

« Une nouvelle photo s'est affichée puis deux, puis trois... avec la tour Eiffel en arrière-plan et des filles à l'air joyeux, avec des fleurs dans les cheveux, les bras levés, les seins nus. Il y avait une dizaine de filles avec sur le corps des inscriptions en anglais et en français. Je regardais ça, sidérée. Ou plutôt intéressée. C'était donc une manif à Paris, organisée par un groupe nommé les Femen. Sur le corps de l'une d'entre elles j'ai déchiffré : "*Muslim women lets's get naked...*" [Femmes musulmanes, déshabillez-vous !] en anglais ! Ça m'a fait sourire. Sur le corps d'une autre et sur les pancartes qu'elles brandissaient était inscrit en arabe : "Sans voile et fière", ou encore "Laïcité et liberté" en français.

Ça m'a plu. Cette action était radicale et mettait en avant la fierté, la dignité des femmes. Les mots sonnaient justes. Et puis c'était moderne ; des femmes se servaient de leur corps comme des livres ouverts sur le monde des hommes. Le corps de la femme, si souvent bafoué, utilisé, manipulé, violenté, devenait un étendard⁴¹. »

Elle explique ensuite comment elle a cherché à entrer en relation avec les femem, comment « Inna, la chef » lui a tout de suite répondu : « C'était drôle qu'elle réagisse si vite, j'étais contente !⁴² » Amina se rend compte qu'Inna ne connaît presque rien sur la Tunisie : « En revanche, je crois qu'elle a bien compris que j'étais une fille déterminée, une activiste⁴³. » Elle lui propose de « commencer » par faire une photo et Amina est d'accord, tout en refusant les slogans proposés. Elle est un peu freinée en pensant à sa famille : « Mais juste après, il y a le côté anarchiste de ma personnalité et, comme souvent dans ma vie, c'est elle qui domine, alors j'ai pensé : « *Fuck your moral !* » Voilà, c'était le slogan que je voulais écrire !⁴⁴ » Amina raconte ensuite la mise en œuvre de la première photo et cette impression de « bouger » après les mois de marasme de la post-révolution tunisienne. Peu après, un ami, photographe lui propose de faire une photo plus « professionnelle » :

« Je l'avais rencontré avant car on évoluait dans le même milieu, les jeunes révolutionnaires, les jeunes de l'underground tunisien.

Zied a pris la photo. Je l'ai posté. Les Femen l'ont mise en ligne sur leur site⁴⁵. »

Amina raconte la suite : comment tout s'est emballé, comment elle a été invitée pour une émission de télé à Tunis, la séquestration de ses parents. A la fin de ce récit, elle précise :

« En ce qui me concerne, rien n'avait été prémédité. Mais la détermination dont j'ai fait preuve et ma conscience de la réalité de la condition des femmes dans le monde arabe et ailleurs dans le monde n'étaient pas récentes. Il faut remonter dix-huit ans en arrière, car déjà enfant...⁴⁶ »

⁴¹ Amina Sboui, *Mon corps m'appartient*, Paris, Plon, 2014, p. 16.

⁴² A. Sboui, *op. cit.*, p. 17.

⁴³ Ibid, p. 18.

⁴⁴ Ibid, p. 19.

⁴⁵ Ibid, p. 23.

⁴⁶ Ibid, p. 39.

Dans ce dernier paragraphe, on peut apprécier les mots dits du témoignage et la mise en récit par la rédactrice, mise en récit très adroite⁴⁷ parce qu'après avoir consigné le récit de ce que tout le monde attend, on s'engage dans un flash-back pour montrer Amina comme une rebelle et – données explicatives de cette rébellion ? – les jeux sexuels qu'elle a supportés des hommes de son entourage entre l'âge de 4 ans et celui de 10 ans. La jeune fille va, avec beaucoup d'allant, raconter tout ce qui pour elle, est significatif dans sa vie pour expliquer les photos. Même si elles ont été faites sous l'impulsion des *femen*, elle entend reprendre l'initiative en montrant qu'elles n'ont fait qu'agir sur un terrain préparé. Elle raconte aussi son incarcération après l'action qu'elle a entreprise, seule, cette fois, en taguant le mot FEMEN sur le mur du cimetière à Kairouan, à côté de la grande mosquée⁴⁸, lors d'un rassemblement des salafistes.

Il est frappant, au cours des 77 pages que constituent ce témoignage, que la question des langues est rarement évoquée. Or, l'expression des deux premières inscriptions sur ses seins n'est pas une expression « francophone » mais en anglais (la « modernité » ?) ou en arabe. Par ailleurs, plus d'une fois, dans les relations personnelles, familiales, avec la presse, au lycée puis, plus tard, en prison, on ne mentionne en quelle langue Amina échange avec les autres. En quelle langue s'est faite la « longue » conversation avec Inna ? Ce n'est qu'au moment de l'émission télévisée à Tunis que surgit des mots d'arabe : l'émission était-elle entièrement en arabe ? Est-ce la raison pour laquelle Amina en garde un très bon souvenir et est sûre qu'elle a maîtrisé les pièges que lui tendait le journaliste⁴⁹. Si on la compare avec le peu de phrases dites à l'émission de Ruquier, on est frappé par la différence. Dire que *Mon corps m'appartient* est « son premier livre » comme l'affirme la 4^{ème} de couverture est un peu abusif. Maintenant qu'elle poursuit ses études secondaires au lycée autogéré de Paris, on peut penser qu'elle écrira son premier livre dès qu'elle le pourra ; elle ne manque ni de matière, ni de détermination, ni d'à propos. Encore faut-il qu'elle choisisse son ou ses outils linguistiques.

ÉCRIVANTES ET ÉCRIVAINES...

Après ces ouvrages parcourus aux statuts si différents et portés par des noms d'auteurs à l'antériorité dans l'écriture très diversifiée, il a semblé que l'analyse proposée par Roland Barthes⁵⁰ il y a un demi-siècle, pouvait aider à y voir plus clair. C'est la raison de notre sous-titre, « écrivantes et écrivaines »... Si la seconde expression a, à peu près désormais, droit de cité, il n'en va pas de même pour la première, simple « féminisation » du néologisme de Barthes.

Le critique part de deux affirmations, « la parole est un pouvoir » et un « groupe d'hommes⁵¹ se définit assez bien en ceci, qu'il détient, à des degrés divers, le langage de la nation. » Il développe ensuite la contextualisation de ce changement survenu dans l'histoire

⁴⁷ Notons que sur l'adresse de cette mise en récit, les avis divergeront certainement quant à l'ouverture, « Pour commencer... » qui s'appuie sans doute sur des propos frondeurs d'Amina mais qui, mis ainsi en incipit, deviennent exemplaires. Cf. le jeu sur le chiffre 5, chiffre de l'islam qu'elle détourne à sa façon : « Je ne fais pas cinq prières par jour mais je bois cinq bières par jour, je sors avec mon copain cinq fois par semaine et je fume cinq paquets de cigarettes par jour. J'enfreins beaucoup de règles mais je respecte le chiffre cinq ! » (p. 11).

⁴⁸ Ibid, p. 120.

⁴⁹ Ibid, pp. 28-30.

⁵⁰ Cet article est écrit pour *Arguments* en 1960. Puis édité dans le recueil *Essais critiques* en 1964. Notre édition de référence est la réédition au Seuil-Points en 1981, « Écrivains et écrivains », pp. 147-154. L'essentiel de nos textes relevant du statut de l'écrivante, j'ai inversé et féminisé le titre de Roland Barthes.

⁵¹ Sic... toute la réflexion n'aura que le masculin en référence. Aussi intelligent et perspicace qu'il soit, Barthes est un homme de son temps !

littéraire et politique française avec la Révolution de 1789 : les écrivains ne sont plus les seuls à détenir ce pouvoir ; d'autres « s'approprient la langue des écrivains à des fins politiques », dessinant « une nouvelle action. » A la qualification d'intellectuels, Barthes préfère celle d'« écrivants » puisque son objectif est de tenter « une typologie comparée de l'écrivain et de l'écrivain », au niveau justement de leur manière de concevoir l'écriture. La distinction qu'il propose est longuement définie et on peut en retenir quelques formulations très claires :

« [...] (pour l'écrivain, *écrire* est un verbe intransitif) [...] il n'est jamais qu'un inducteur d'ambiguïté [...] il est dérisoire de demander à un écrivain d'*engager* son œuvre [...] Ce qu'on peut demander à l'écrivain, c'est d'être responsable [...] c'est de supporter la littérature comme *engagement manqué*. »

En ce qui concerne les écrivants, Barthes les définit comme « des hommes "transitifs" ; ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen » :

« [...] Même si l'écrivain apporte quelque attention à l'écriture, ce soin n'est jamais ontologique [...] Il considère que sa parole met fin à une ambiguïté du monde, institue une explication irréversible (même s'il l'admet provisoire), ou une information incontestable (même s'il se veut modeste enseignant). »

Il ajoute : « la parole de l'un est un acte intransitif (donc, d'une certaine façon, un geste), la parole de l'autre est une activité. » Enfonçant le clou, il poursuit :

« *La fonction de l'écrivain, c'est de dire en toute occasion et sans retard ce qu'il pense ; et cette fonction suffit, pense-t-il, à le justifier ; d'où l'aspect critique, urgente, de la parole écrivante. »*

Et en note, à la fin de l'énoncé en italiques, ce qui semble essentiel pour la compréhension de la distinction :

« Cette fonction de manifestation immédiate est le contraire de celle de l'écrivain : 1° l'écrivain engrange, il publie à un rythme qui n'est pas celui de sa conscience ; 2° il médiatise ce qu'il pense par une forme laborieuse et "régulière" ; 3° il s'offre à une interrogation libre sur son œuvre, c'est le contraire d'un dogmatique. »

En fin d'article, Barthes s'attarde quelque peu sur la confusion des deux postulations à l'époque contemporaine, « notre époque accoucherait d'un type bâtard : l'écrivain-écrivain. »

Il m'a semblé que cette proposition de Barthes pouvait s'appliquer à une autre réalité que la réalité française, que d'autres révolutions ou bouleversements sociétaux pouvaient faire naître cette urgence du dire et que notre corpus met bien en valeur écrivante et écrivaine. Il n'inclue pas l'écriture de celles qui se nomment, elles-mêmes, les « activistes, Lina Ben M'Henni et Amina Sboui. Il faudrait d'autres écrits pour apprécier leur apport.

Pour les quatre autres, Kmar Bendana, Djemila Benhabib, Cécile Oumhani et Emna Belhaj Yahia, nous constatons – et elles sont loin d'être les seules –, l'entrée en force des femmes dans la parole écrivante à un moment crucial de l'histoire de la Tunisie et de celle du monde arabe. L'écriture se fait action et entend participer à l'avancée des idées et des événements. Il est certain aussi que, pour des praticiennes de l'écriture, ces écritures de l'urgence n'ont pas seulement le caractère de témoignage immédiat mais revêtent des objectifs à plus long terme que l'édition en ouvrages garantie. L'outil linguistique dépend aussi des circuits de diffusion que l'on a à sa disposition et est une donnée contingente plus qu'essentielle.